L'ABEILLE.

Journal officiel de l'État, du Conseil Général, de la Ville et de la Première Municipalité.

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR J. BAYON.

NOUVELLE-ORLEANS:
MARDI MATIN, 15 MAI 1838.

POUR GOUVERNEUR:
A. B. ROMAN.

Extrait de la séance de la Chambre des Représentans du 5 février 1838.

Le président du Sénat nous avoit invité à entendre la lecture du vetos et résolutions à M. Roman.

Extrait de la séance de la Chambre des Représentans du 5 février 1838.

Le président du Sénat nous avoit invité à entendre la lecture du vetos et résolutions à M. Roman.

Représentant du 1er. District au Congrès
JOHN SLIDELL.
Pour le Sénat de l'Etat du Sénat
ALBERT ROÂ.

POUR LES PRÉTENTIONS DE R. JOHNSON.

Nous avons toujours pensé que une lutte à discussion, entre les partis respectables, tout partisans qu'ils sont, ne pouvoit pas leurs antécédens, pas devoit une [illegible] dans une arène tangueuse. Nous avons [illegible] de ne [illegible] ne pouvoit pas [illegible] ne pouvoit pas [illegible] ne pouvoit pas